



LE POLITIQUE,

JOURNAL DE LIÈGE.

On s'abonne au bureau du journal, rue du Pot-d'Or, et chez MM. les directeurs des postes. — Le prix de l'abonnement est de 11 francs pour Liège, et 13 francs pour les autres villes du royaume. — Un Numéro séparé se vend 16 centimes. — Les abonnements commencent à toutes les époques. — Les lettres et envois d'argent doivent être affranchis. — Le journal est remis aux abonnés qui habitent Liège moyennant une faible rétribution payable au porteur. — AVIS ET ANNONCES : Le prix de la ligne d'insertion est de 20 centimes.

ALLEMAGNE. — FRANCFORT, 29 AVRIL.

On écrit de Berlin, 25 avril :
On prétend que des négociations diplomatiques très importantes se développeront au midi de la Russie, amenées qu'elles le seront par la présence dans ces lieux de S. M. l'empereur.
— La Gazette de Venise, du 17 avril, donne de nouveaux détails d'un second tremblement de terre qui a eu lieu en Grèce et dont les suites sont encore plus effroyables : il s'est manifesté le 1^{er} avril, dans quatre îles de l'Archipel : à Hydra, Syca, Poros et Santorin. Les secousses ont duré pendant 8 jours, et il paraît que le point central de ces tremblemens paraît de cette dernière île qui a aussi disparu presque en entier. Plus de 4000 personnes doivent avoir péri dans ce désastre épouvantable. Espérons que ces nouvelles ont été exagérées par l'épouvante.
D'autres lettres de Grèce parlent d'un soulèvement de la population de Patras contre la garnison. Les troupes ont été forcées à se retirer dans la citadelle et le jour suivant, le manque de vivres les contraignit à une sortie qui a fait verser beaucoup de sang des deux côtés. Au départ de ces lettres, les troupes étaient en quelque sorte assiégées dans le fort. Au surplus ce mouvement n'est que partiel et ne s'est pas étendu à d'autres villes.
— On écrit de Milan, 16 avril :
Nous sommes à la veille de voir s'élever une entreprise colossale, créée par l'esprit d'association, et élevée sur des bases nouvelles pour nous. Le projet d'une société anonyme pour l'érection d'un mont de pitié à Milan vient d'être approuvé.
Les avances en numéraire ou en billets de banque sur dépôt de soies sont une des principales, mais non pas la seule de ses opérations. Elle se propose, en outre, de vendre pour compte des toiles les soies données en garantie, ou pour mieux dire en gage, au moyen des enchères ou autrement, et d'entreprendre, dans l'occasion, l'escompte des effets de commerce.

— On écrit de Munich, le 25 avril :
La chambre des représentans a décidé aujourd'hui à une majorité de 108 voix contre 10, que le gouvernement serait invité à abolir successivement la loterie et à présenter aux états un projet de loi pour couvrir la partie du revenu public qui souffrirait de cette abolition.
— En Allemagne, les émigrations en Amérique sont plus fréquentes que jamais. Tous les navires sont retenus d'attente.

— On écrit de Munich, le 25 avril :
La chambre des représentans a décidé aujourd'hui à une majorité de 108 voix contre 10, que le gouvernement serait invité à abolir successivement la loterie et à présenter aux états un projet de loi pour couvrir la partie du revenu public qui souffrirait de cette abolition.
— En Allemagne, les émigrations en Amérique sont plus fréquentes que jamais. Tous les navires sont retenus d'attente.

— On écrit de Munich, le 25 avril :
La chambre des représentans a décidé aujourd'hui à une majorité de 108 voix contre 10, que le gouvernement serait invité à abolir successivement la loterie et à présenter aux états un projet de loi pour couvrir la partie du revenu public qui souffrirait de cette abolition.
— En Allemagne, les émigrations en Amérique sont plus fréquentes que jamais. Tous les navires sont retenus d'attente.

— On écrit de Munich, le 25 avril :
La chambre des représentans a décidé aujourd'hui à une majorité de 108 voix contre 10, que le gouvernement serait invité à abolir successivement la loterie et à présenter aux états un projet de loi pour couvrir la partie du revenu public qui souffrirait de cette abolition.
— En Allemagne, les émigrations en Amérique sont plus fréquentes que jamais. Tous les navires sont retenus d'attente.

— On écrit de Munich, le 25 avril :
La chambre des représentans a décidé aujourd'hui à une majorité de 108 voix contre 10, que le gouvernement serait invité à abolir successivement la loterie et à présenter aux états un projet de loi pour couvrir la partie du revenu public qui souffrirait de cette abolition.
— En Allemagne, les émigrations en Amérique sont plus fréquentes que jamais. Tous les navires sont retenus d'attente.

— On écrit de Munich, le 25 avril :
La chambre des représentans a décidé aujourd'hui à une majorité de 108 voix contre 10, que le gouvernement serait invité à abolir successivement la loterie et à présenter aux états un projet de loi pour couvrir la partie du revenu public qui souffrirait de cette abolition.
— En Allemagne, les émigrations en Amérique sont plus fréquentes que jamais. Tous les navires sont retenus d'attente.

— On écrit de Munich, le 25 avril :
La chambre des représentans a décidé aujourd'hui à une majorité de 108 voix contre 10, que le gouvernement serait invité à abolir successivement la loterie et à présenter aux états un projet de loi pour couvrir la partie du revenu public qui souffrirait de cette abolition.
— En Allemagne, les émigrations en Amérique sont plus fréquentes que jamais. Tous les navires sont retenus d'attente.

— On écrit de Munich, le 25 avril :
La chambre des représentans a décidé aujourd'hui à une majorité de 108 voix contre 10, que le gouvernement serait invité à abolir successivement la loterie et à présenter aux états un projet de loi pour couvrir la partie du revenu public qui souffrirait de cette abolition.
— En Allemagne, les émigrations en Amérique sont plus fréquentes que jamais. Tous les navires sont retenus d'attente.

— On écrit de Munich, le 25 avril :
La chambre des représentans a décidé aujourd'hui à une majorité de 108 voix contre 10, que le gouvernement serait invité à abolir successivement la loterie et à présenter aux états un projet de loi pour couvrir la partie du revenu public qui souffrirait de cette abolition.
— En Allemagne, les émigrations en Amérique sont plus fréquentes que jamais. Tous les navires sont retenus d'attente.

— On écrit de Munich, le 25 avril :
La chambre des représentans a décidé aujourd'hui à une majorité de 108 voix contre 10, que le gouvernement serait invité à abolir successivement la loterie et à présenter aux états un projet de loi pour couvrir la partie du revenu public qui souffrirait de cette abolition.
— En Allemagne, les émigrations en Amérique sont plus fréquentes que jamais. Tous les navires sont retenus d'attente.

— Des nouvelles favorables continuent à arriver de Manchester. Plusieurs fabricans ont fait des achats considérables de coton pour les faire fabriquer immédiatement. Il y a eu la semaine dernière 35,000 balles de vendues à Liverpool, et il n'y en a que 8000 pour compte de spéculateurs.
— Un navire ayant à bord 3 officiers et 199 invalides de la légion anglaise est arrivé de Santander. Ils représentent cette légion comme entièrement démoralisée et on ne doute pas qu'elle reviendra toute entière en Angleterre à l'expiration de son engagement. Le général Evans reviendra encore avant à cette époque. (Hampshire télégraphe.)
— Le nombre de faillites qui ont eu lieu à New-York, pendant la crise actuelle, est, dit-on, de 93, et le chiffre des créances de 60 millions de dollars.

FRANCE. — PARIS, LE 3 MAI.

Le Moniteur publie ce matin le compte rendu des réceptions des Tuileries, à l'occasion de la fête du roi et les discours des divers corps d'état adressés à S. M.
Voici le discours de M. d'Appony, au nom du corps diplomatique :

« Le corps diplomatique a l'honneur d'offrir à V. M., à l'occasion de sa fête, l'hommage de ses vœux invariables pour votre bonheur, sire, pour celui de votre auguste famille, et pour le repos et la prospérité de la France. Il se plaît à voir un gage de l'accomplissement de ses vœux dans les liens que va contracter M. le duc d'Orléans, prince royal. Nous nous associons, sire, au sentiment de joie et d'espoir que déjà fait naître l'annonce d'un événement si intéressant pour la France, si cher aux affections de V. M. et à celles de S. M. la reine, et nous vous prions sire, de daigner agréer nos respectueuses et sincères félicitations. »

Le roi a répondu : « Je reçois avec une vive satisfaction vos félicitations sur le prochain mariage de mon fils aîné, le duc d'Orléans, prince royal. J'espère que cet événement si heureux pour toute ma famille sera pour la France un nouveau gage de ce repos et de cette stabilité que tous mes efforts ont constamment tendu à lui assurer. »

« Je vous remercie des vœux que vous m'offrez au nom du corps diplomatique à l'occasion de ma fête, et je suis bien sensible à tous les sentimens que vous m'exprimez pour la France, pour ma famille et pour moi. »
M. Dupin, président de la chambre des députés a prononcé le discours suivant :
« Sire, il y a peu de jours la chambre des députés offrait à V. M. sa satisfaction sur le mariage du prince royal; depuis elle a pu donner à cet établissement politique une marque plus éclatante d'adhésion par un vote qui, nous n'en doutons pas, obtiendra l'assentiment du pays.
« Nous avons prononcé devant vous le mot de clémence, sire. Une première occasion s'est présentée aux approches de votre

Enfin, au pied d'un rocher, nous aperçûmes une cabane à moitié enterrée, Lehmann en poussa la porte, y entra le premier. Je le suivis.

— Nous voilà arrivés, me dit-il, et ici nous pouvons parler, car il n'y a plus d'écho qui puisse nous trahir; dans un quart d'heure, le jour commencera à paraître, et alors nous irons prendre notre poste.

— Mais, lui répondis-je, ne vaudrait-il pas mieux aller nous placer pendant la nuit, nous aurions eu une chance de plus, celle de ne pas être vus ?
— Oui, mais il pourrait arriver qu'un chamois que nous aurions ainsi précédé à son rendez-vous, rencontrât notre trace, et alors non seulement rebroussât chemin, mais encore donnerait l'alarme à ses camarades, ce qui nous ferait faire une course inutile; tandis qu'en arrivant derrière nous, nous ne courons pas de risque d'être vus; reste la crainte d'être vus; mais vous n'avez qu'à me suivre et à imiter tous mes mouvemens, et je vous réponds que, si malins qu'ils soient, nous leur en revendrons encore. En attendant, si vous le voulez bien, nous allons fermer la porte et nous occuper de certains détails, dont nous apprécieriez encore mieux l'opportunité dans deux heures qu'à présent.

A ces mots, Lehmann battit le briquet, alluma une chandelle, ouvrit une espèce d'armoire dans laquelle il y avait une caserolle, une poêle et quelques assiettes, tira le paquet de sa carrossière, et déposa près de ces ustensiles, du vin, du pain, du fromage et du beurre.

— Ah! ah! fis-je, manifestant mon approbation pour ces préparatifs.
— Comprenez-vous, me dit-il, nous ferons ici sur cette esplanade, en face d'une des plus belles vues de Alpes, quelque chose d'un peu mieux qu'un repas de roi, c'est à dire un déjeuner de chasseurs; j'ai pensé que vous aimeriez mieux cela que de reposer à Glaris.

— Et vous avez bien pensé, dis-je; mais que fricassons-nous avec notre beurre, et que mangerons-nous avec notre pain ?
— Ah! voilà; notre déjeuner est dans le canon de notre fusil.
— Diable, fis-je, et le mien qui est vide.
— Chargez alors; pour moi, c'est chose faite.

Je glissai d'un côté une cartouche, contenant dix chevrotines, et de l'autre deux balles mariées.

— Voilà, dis-je, je suis prêt.
Lehmann regarda ce fusil qui se chargeait si vivement et si commodément, me le prit de la main, le tourna et le retourna en secouant la tête.

fête, et vous l'avez saisie en rendant la vie à celui qui par un odieux attentat a mis la vôtre en péril.

« Tant d'indulgence doit enfin désarmer les parricides et ceux que n'aurait pas effrayés l'échafaud, seront peut-être ramenés aux sentimens du devoir et de l'humanité par le sentiment de la reconnaissance. Fiez-vous, sire, à vos inspirations naturelles, celles du courage et de la bonté. L'amour des Français vous suivra dans cette voie des vertus paisibles et conciliatrices, dont la douce pratique semble plus particulièrement réservée à votre règne. Elles ont aussi leur héroïsme et leur valeur, aux yeux d'un peuple que la confiance attire, que la grandeur d'âme entraîne, et qui ne se montra jamais plus attaché à ses rois que lorsqu'il peut louer en eux les qualités qui reflètent avec le plus d'éclat la noblesse et la générosité du caractère national.

La réponse du roi se termine ainsi: j'espère que la Providence, qui m'a couvert tant de fois, moi et mes enfans de son égide tutélaire, m'accordera la grâce de ne plus subir de semblables épreuves. J'accepte avec honneur l'augure que vient de me donner votre président que le moment où j'ai pu déployer la clémence royale sur un malheureux repentant mettra un terme à ces douloureuses tentatives. Recevez, messieurs, l'expression bien vive de tous les sentimens dont mon cœur est rempli, et croyez qu'avec votre concours et votre appui, rien ne m'arrêtera rien ne doit me décourager dans les efforts constants que je ne cesserai de faire pour assurer le repos, le bonheur de la France, et le maintien intégral de toutes nos institutions.

Nous ne donnerons pas le texte des discours de M. de Broglie au nom de la chambre des pairs et de M. Barthe au nom du conseil d'état. Dans tous ces discours il est question de la clémence du roi à l'égard de Meunier.

La population parisienne s'était empressée hier de prendre part aux divertissemens de la fête du roi. Dans l'après-midi, toutes les boutiques étaient fermées. Une foule immense descendait vers les Tuileries et les Champs-Élysées par les quais et les boulevards, dont les chaussées n'en restaient pas moins encombrées par la masse des allans et venans.

A huit heures et demie précises, un feu d'artifice d'un effet très remarquable a été tiré sur le quai d'Orsay. La grande pièce architecturale de ce feu représentait la façade du château de Versailles, du côté des jardins, avec le jeu des pièces d'eau figuré par des gerbes d'artifice. Tous les édifices publics et un grand nombre de maisons particulières étaient illuminés. Aucun désordre, aucun accident n'a troublé les plaisirs du public.

A l'occasion de la fête du roi, chaque soldat reçoit ordinairement une journée de solde à titre de gratification. Cette année, outre la journée de solde, il y a eu 15 frs. par ordinaire, 75 centimes par soldat, et un franc 50 cent. pour les sous-officiers.

On avait dit ces jours-ci que la garde nationale serait passée en revue partiellement par le roi. Nous apprenons aujourd'hui que ces revues auront lieu les 7, 14 et 21 mai, dans la cour du Carrousel.

— Voulez-vous vous en servir et me donner votre carabine, lui dis-je. — Il hésita un instant.

— Non, répondit-il en me le rendant, ma carabine est une vieille arme, mais une arme que je connais; il y a dix ans que nous ne nous sommes quittés que pour dormir, chacun de notre côté; je suis sûr qu'elle comme elle est sûre de moi, et toutes ces nouvelles inventions du monde ne nous brouilleront pas ensemble; gardez votre fusil, je garderai le mien, et ne déshonorez pas de gagner votre poste, car les chamois doivent être maintenant au leur.

Nous sortîmes aussitôt; une légère teinte matinale commençait à blanchir le ciel; à nos pieds, s'étendait le petit lac qui dormait toujours dans l'ombre, ayant à l'une de ses extrémités le village de Secrati, et à l'autre celui de Richisau, derrière nous, s'élevait la crête de la montagne le long de laquelle pendait, comme une chevelure blanche, les extrémités inférieures d'un glacier. Au bout de vingt pas, nous trouvâmes le chemin coupé par un large ravin d'un quart de lieue de longueur, à peu près; un tronç d'arbre était jeté d'un bord à l'autre. Je regardai tout autour de nous, et voyant qu'il n'y avait pas d'autre passage, je posai la main sur le bras de Lehmann, il me comprit parfaitement.

— Soyez tranquille, me dit-il à voix basse, ceci est mon chemin à moi quand au vôtre, il est plus facile; suivez le bord de ce ravin, à son extrémité vous trouverez un grand rocher qui domine une petite esplanade d'une vingtaine de pas; cette petite esplanade est comme un île entourée de tous côtés de précipices; aussitôt que j'aurai tiré, les chamois se dirigeront de ce côté, et au tant il y en aura, aussitôt sauteront du rocher sur l'esplanade et de l'esplanade, de l'autre côté, sur une pelouse, qu'elle domine elle-même, comme elle est dominée par le rocher. Maintenant gagnez votre affût, ne faites pas de bruit, et attendez.

— Puis-je rester encore un instant ici pour voir comment vous passerez sur l'autre bord sans balancier ?

— Parfaitement; ce n'est pas plus difficile que cela, voyez. Lehmann ôta ses souliers, mit sa carabine en bandoulière, et saisissant de ses pieds nus les aspérités du sapin, il s'avança, sur ce chemin étroit et tremblant, avec autant d'assurance que j'aurais pu en avoir moi-même sur le pont des Arts. La chose était au reste si effrayante, que rien qu'à regarder cet homme, je sentais le vertige me monter à la tête; mes cheveux pleins de sueur se dressèrent sur mon front; tous les nerfs de mon corps se tendirent comme s'ils voulaient se rompre et ne pouvant rester debout devant un pareil spectacle, je fus forcé de m'asseoir.

En quelques secondes, Lehmann arriva à l'autre bord sans accident, et se retournant, il m'aperçut assis; à son air étourdi, je vis

FEUILLETON,

UNE CHASSE AU CHAMOIS.

Lehmann me tint parole; à trois heures il entra dans ma chambre tout accablé pour la chasse. Je sautai à bas de mon lit, et en un tour de main je fus prêt à mon tour; j'hésitai quelque temps entre ma carabine, qui portait plus juste et plus loin, et mon fusil, qui m'offrait la chance d'un second coup; enfin je me décidai pour mon fusil. Je retrouvai tout servi le reste du souper de la veille; mais il était de trop bon malin pour que j'eusse envie de lui faire honneur. Je me contentai de remplir ma gourde de kirch et de mettre un morceau de pain dans mon carquois. Lehmann me vit faire et se mit à rire : — Ne vous chargez pas trop, me dit-il, nous déjeunerons dans la montagne. En effet, il mit dans sa carrossière un paquet tout préparé et qui me parut contenir un assortiment de provisions assez confortable.

Nous nous mîmes en marche aussitôt, mais en prenant, comme me l'avait dit Lehmann, un autre chemin que celui de la vallée. Au lieu de suivre la route, comme nous l'avions fait jusqu'à Miltodi, nous la traversâmes, et piquant droit devant nous à travers plaine, nous arrivâmes, au bout d'une demi-heure, à un petit village, que mon compagnon me dit se nommer Secrati. Lorsque nous en sortîmes, nous nous trouvâmes sur le bord d'un charmant petit lac tranquille, silencieux et argenté. Un ruisseau qui descendait du Glarisch, et qui venait se jeter, en bondissant sur les cailloux, dans ce charmant miroir de la nuit. Nous le remontâmes jusqu'à sa source, puis, arrivés là, Lehmann s'enfuya dans la montagne en me faisant signe de le suivre; car, quoique nous ne fussions encore éloigné de l'endroit où nous comptions louer le gibier, depuis long-temps nous ne parlions plus, de peur qu'un de ces échos étranges, comme il y en a dans les montagnes, et qui portent la voix à des distances où l'on croirait que la détonation d'un fusil ne pourrait atteindre, n'allât indolètement révéler avant le temps ceux que nous venions saluer à leur petit lever. Au reste, Lehmann, en chassant prudemment et exercé, avait pris le vent de sorte qu'il véc quelques précautions de notre part, ils ne pouvaient ni nous sentir ni nous entendre.

Nous marchâmes ainsi une demi-heure à peu près dans des chemins assez difficiles, mais cependant encore praticables; de temps en temps nous passions près de grandes nappes de neige, que nous évitions, de peur du bruit qu'elle eût fait en s'écrasant sous nos pieds. L'air se refroidissait sensiblement, nous approchions de la région des glaces

— On assure que la diplomatie russe vient de nous embarrasser d'une nouvelle note relative aux Polonais, dont elle persiste à demander le renvoi en Afrique de tous les hommes en état de porter les armes et la dissémination plus générale de ceux qui se livrent aux sciences et aux arts.

— M. le président du conseil éprouve, en ce moment, une indisposition qui demande quelques soins et ne pourrait pas lui permettre d'assister à la discussion de la loi sur les fonds secrets à laquelle sa présence est nécessaire. Les débats sur cette loi seront donc retardés de quelques jours.

— M. le duc de Palmella est arrivé hier à Paris, avec toute sa famille; l'ex-ministre Portugais est en bonne santé malgré la pénible traversée qu'il a dû supporter en quittant sa patrie; totalement dégoûté des affaires politiques, il va fixer sa résidence en France.

— Quelques journaux doctrinaires ont publié une anecdote d'après laquelle M. Dupin aurait fait ajouter à la rédaction du contrat de mariage de la reine des Belges l'article relatif à la dot d'un million en disant que c'était un petit bouquet de la France.

Nous n'avions jamais ajouté foi à cette anecdote, et aujourd'hui nous voyons que M. Dupin l'a fait démentir officiellement en la déclarant fautive de tous points.

— Le *Moniteur* publie ce matin l'avis suivant, adressé aux porteurs de rentes espagnoles :

« MM. les porteurs de rentes espagnoles sont avertis que la conversion des coupons échus le 1er novembre dernier en bons du trésor, payables moitié le 1er mai prochain, moitié le 1er novembre suivant, n'ayant été opérée que par un très petit nombre d'entre eux, le gouvernement espagnol, pour donner aux retardataires le temps d'opérer cette conversion, proroge au 1er juin le délai qui avait été fixé au 1er mai. C'est donc à cette époque du 1er juin que les bons du trésor, provenant de cette conversion devront être payés. Un avis ultérieur sera donné aux porteurs de ces bons, en leur faisant connaître les lieux de paiement à Paris et à Londres.

« Malgré les dépenses où l'entraîne une guerre de principes qu'il soutient pour la cause commune des états constitutionnels, le gouvernement espagnol compte bien être en mesure de donner à ses créanciers cette nouvelle preuve des efforts et des sacrifices qu'il est toujours prêt à faire pour l'accomplissement religieux de ses obligations.

« Quant au coupon de semestre échéant le 1er mai prochain, leur conversion en bons du trésor à neuf et quinze mois de date, c'est-à-dire au 1er février et au 1er août 1838, commencera le 1er juillet prochain.

« Paris, le 30 avril 1837.

« Le comte CAMPUSANO DE RECHEN. »

— Le roi a reçu en audience particulière le célèbre manufacturier belge, M. John Cockerill, qui, comme l'on sait, a présenté au gouvernement français un nouveau projet de chemin de fer de Paris à Bruxelles, avec embranchement sur Calais. On assure que c'est ce projet-là auquel le ministre s'est enfin arrêté, et qu'il va le présenter aux chambres. (Débats.)

— Voici d'après le *Journal de Paris* quelles sont les conditions auxquelles la concession du chemin de fer de Paris à la frontière belge aurait été accordée à M. Cockerill.

M. Cockerill, de Liège, a définitivement obtenu la concession du chemin de fer de Paris à la frontière belge, ainsi que l'avaient annoncé quelques journaux. La subvention accordée par le gouvernement est de 250 mille francs par lieue, (le quart à peu près du prix auquel est évaluée la confection de chaque lieue). En outre M. Cockerill est autorisé à introduire 5 mille tonnes de fer étranger en franchise de droit, pour servir à la construction des rails. On calcule que c'est le sixième de la quantité de fer qui sera employé pour ce chemin dans tout son parcours.

La concession de M. Cockerill aura une durée de 50 années, à partir du jour de la promulgation de la loi; ce qui réduit sa possession à 45 années, le chemin ne pouvant être livré à la circulation publique avant 5 ans. Le gouvernement s'est réservé la faculté de racheter le chemin de fer de M.

qu'il ne comprenait rien à mon attitude; aussitôt je me relevai, et me mis en route pour ma destination. Au bout de dix minutes j'arrivai au rocher, je reconnus l'esplanade qui dominait le ravin en entonnant qui s'élevait à ses pieds; seulement j'avoue que je ne comprenais rien au double bond que devaient faire les chamois, le premier étant de vingt pieds de haut à peu près, et le second de quinze ou dix-huit de large.

Lorsque j'eus fait l'inspection de mon domaine, je m'établis à mon poste, et portant les yeux vers le point où j'avais quitté Lehmann, je aperçus qui, après avoir fait un long détour pour se retrouver à bon vent, gravissait le flanc de la montagne, plutôt comme un serpent qui rampe ou un jaguar qui se traîne, que comme un homme qui a reçu du ciel des jambes pour marcher. De temps en temps, il s'arrêtait tout à coup, restait immobile comme un tronc d'arbre; alors, à force de fixer les yeux sur le même objet, tous les objets se confondaient; je ne reconnaissais plus le chasseur des rochers, qui l'entouraient; jusqu'à ce qu'un nouveau mouvement me fit distinguer la nature animée, de la nature morte; puis il se mettait en route avec les mêmes ruses et les mêmes précautions, profitant de tous les accidents de terrains qui pourraient favoriser sa marche; en le dérobant aux yeux du gibier défunt qu'il tentait de joindre. Parfois je le voyais disparaître derrière un buisson, je le croyais arrêté à l'endroit où ma vue l'avait perdu, je restais les yeux fixés à la place où je croyais qu'il devait être, mais tout à coup, à trente ou quarante pas de là, je le revoyais, marchant sur ses pieds, accroupi sur ses genoux ou rampant sur son ventre, suivant que le terrain lui permettait d'adopter l'un de ces modes de locomotion.

Enfin, je le vis s'arrêter derrière un rocher, lever la tête, approcher son fusil de son épaule, viser un instant, puis, remettant son fusil au repos, traverser un nouvel espace de dix pieds, gagner une autre pierre, appuyer de nouveau sur elle le canon de sa carabine, épauler une seconde fois, puis rester immobile comme le roc qui lui servait d'appui; il faut être chasseur pour comprendre ce que j'éprouvais; j'étais haletant, mon cœur bondissait avec une telle force que je l'entendais battre; enfin un éclair sillonna la montagne; une seconde après, le bruit d'un coup arriva jusqu'à moi, passa au-dessus de ma tête, et alla comme un tonnerre gronder dans les échos du Glar-nich; quant à Lehmann, il était resté couché au même endroit, sans bouger après le coup. Je ne comprenais rien à son inaction, quant tout à coup je le vis reposer l'extrémité de sa carabine sur le rocher, épauler une seconde fois, viser avec la même attention, et un nouvel éclair fut suivi d'une nouvelle détonation; cette fois, il se leva aussitôt, poussant un cri et faisant un geste pour m'avertir; en effet, au même moment, une ombre passa au-dessus de moi, un cha-

Cockerill dès la première année, à raison d'un million de francs par lieue et dans une proportion décroissante; si le droit de rachat n'est exercé que dans les années qui suivront.

Le transport des voyageurs se fera à raison de 3, 5 et 7 centimes par kilomètre, suivant la place qu'ils voudront occuper. A ce taux, on ira de Paris à Bruxelles pour 15 fr. Quant aux prix des marchandises, nous ne pouvons en préciser le tarif; mais ils offrent une grande diminution sur ceux des transports ordinaires.

Telles sont les bases d'un projet de loi qui sera dit-on, présenté à la Chambre des Députés, cette semaine, par M. le ministre du commerce et des travaux publics.

— Les opérations de la caisse d'épargne ont été plus satisfaisantes; les demandes de remboursements ont encore diminué aujourd'hui.

Les retraits ne se sont élevés qu'à 660,000 fr., tandis que dimanche dernier, 23, ils étaient de 970,000 fr. Différence en moins 310,000 fr.

Les versements ont aussi un peu augmenté; ils se sont élevés à 314,217 fr.

Ce résultat prouve un retour à la confiance dans la classe ouvrière; tout fait espérer que sous peu de temps les caisses d'épargne seront rentrées dans leur situation accoutumée.

— La maison J. Laffitte et compagnie va être reconstituée sur de nouvelles bases. La rentrée de M. Laffitte dans les affaires est un événement qui sera accueilli avec joie par le commerce.

— Le 3e régiment d'infanterie légère et 41e de ligne, nouvellement arrivés à Lyon, jaloux d'imiter le bon exemple donné tout récemment par les autres corps de la garnison, ont souscrit spontanément, le premier pour la somme de 706 frs., le second pour celle de 606 frs. 99 c., total 1,212 frs. 99 c. qui ont été mis tout de suite à la disposition de l'autorité locale pour être immédiatement appliqués au soulagement des ouvriers sans travail.

— La *Gazette d'Orléans* du 25 de ce mois est très-insignifiante; elle nous apprend cependant que prétendant séjourner encore à Estella, et que l'infant Sébastien n'avait point quitté Tolosa.

BELGIQUE.

BRUXELLES, LE 4 MAI.

Avant-hier, 1er mai, M. le ministre de France a donné un grand dîner, à l'occasion de la fête de S. M. le roi des Français. Les ministres, le corps diplomatique et les principales autorités du pays y assistaient.

— Le général Lecharlier qui a commandé la légion belge en Portugal, est parti pour Madrid, où il va trouver le ministre Mendizabal, afin de terminer avec lui la liquidation de certaines dépenses qu'il a autorisées dans l'intérêt de la cause de la reine dona Maria.

— Le ministre de la guerre vient de porter à la connaissance de l'armée, que par suite d'un arrangement fait de concert avec son collègue, le ministre des travaux publics, les corps et détachements d'infanterie, de sapeurs-mineurs, de la cavalerie et de l'artillerie non montés, seront transportés, à l'avenir, par le chemin de fer de Bruxelles à Anvers, et de chacune de ces deux villes à Termonde, et vice versa, à condition que les corps payeront la moitié du prix fixé pour le transport par waggons des autres voyageurs.

— Plusieurs voitures, destinées, assure-t-on, au transport des marchandises du chemin de fer en ville ont été menées ce matin des ateliers de M. Pauwels, rue d'Or, à la station hors la porte de Laeken. Elles sont sur ressort et il y a sur le devant un siège très-élevé.

— M. Van de Weyer, notre ambassadeur à Londres, vient d'être élevé à la dignité de grand-croix de l'ordre d'Ernest de Saxe, par S. A. le duc de Saxe-Cobourg.

— Plusieurs promotions vont avoir lieu incessamment dans l'armée, dans la cavalerie, infanterie, artillerie, etc. On s'en occupe activement au ministère de la guerre; le travail est sur le point d'être terminé.

mais tomba sur l'esplanade, et d'un bond si rapide que j'eus à peine le temps de le voir; il s'élança de l'autre côté du ravin. J'étais encore tout étourdi de cette rapidité, lorsqu'une deuxième ombre répéta la même manœuvre. Machinalement, je portai mon fusil à mon épaule; au même instant, une troisième ombre passa; au moment où elle touchait l'esplanade, je lui jetai mon coup de chevrotine, qui sembla l'emporter dans sa flamme et dans sa fumée; je courus aussitôt au bord du ravin, et j'aperçus mon chamois qui, blessé sans doute, n'avait pu le franchir, et s'était retenu par la corne de ses pieds aux petites aspérités du mur en talus que formait le rocher. Je profitai de cet instant, tout rapide qu'il était, et lui envoyai mon second coup; aussitôt il lâcha l'angle auquel il se retenait, et roula au fond du ravin. Je jetai mon fusil, je descendis de rochers en rochers d'arbres en arbres, je ne sais comment; pour le moment, il n'était plus question de vertiges; je voyais l'animal se débattant dans les convulsions de l'agonie; j'avais peur qu'il ne remontât, qu'il ne trouvât quelque issue souterraine, qu'il ne m'échappât enfin par un moyen quelconque; si bien que, ne m'inquiétant que du moyen de descendre jusqu'à lui, sans penser au moyen de remonter avec lui, je me laissai glisser, de la hauteur de trente pieds, sur le talus de la pierre, et me trouvai immédiatement, sans autre accident que la disparition entière du fond de ma culotte, auprès de ma victime, sur laquelle je me jetai immédiatement, croyant toujours qu'elle parviendrait à m'échapper tant que je n'aurais pas mis la main dessus; il n'y avait pas de danger, le pauvre animal était déjà mort.

Je lui liai aussitôt les quatre pattes ensemble, je me le passai autour du cou, et, tout fier de ma capture, je m'apprêtai à aller rejoindre mon compagnon. Malheureusement c'était là le difficile; j'étais au fond d'un véritable entonnoir, et d'aucun côté le talus n'était assez doux pour que je puisse le monter seul et sans aide; un instant je tournai tout autour de ma fosse, à peu près comme font les ours du Jardin-Plantes, puis, voyant que je n'avais aucune chance de terminer l'ascension à mon honneur, je me décidai à surmonter ma mauvaise honte et à appeler Lehmann à mon secours. Au moment où j'ouvrais la bouche, je l'entendis qui m'appelait lui-même; je lui répondis aussitôt; un instant après, il parut sur le bord de l'esplanade ayant deux diamants en sautoir.

— Que diable faites-vous là, me dit-il, et pourquoi êtes-vous descendu là-dedans?

— Pardieu! vous le voyez bien, répondis-je en montrant mon chamois; je suis descendu y chercher mon déjeuner; seulement, je ne puis plus remonter, voilà tout.

— Ah! Ah! dit-il, il paraît que nous avons fait chacun notre affaire; bravo! maintenant il s'agit de vous tirer de là,

Bruxelles, le 3 mai (trois heures). — Les affaires ont commencé sous des apparences de baisse, mais le besoin de pièces au comptant et la cote de Paris, ont ramené la hausse. L'actif espagnol (Ardois) ouvert 124 cours a fermé à 21 1/2 argent, très demandé. Les mutualités continuent à être recherchées. Société Générale émission de Paris 150 A, Actions Réunies 102 3/4 P. Après la cote Ardois 21 3/4 P.

On parlait beaucoup de la liquidation pour les huiles qui a eu lieu avant hier (1er) à Amsterdam. Elle s'est prolongée jusqu'après minuit. Des sommes énormes ont été rémunées.

Marché des huiles et graines. — Les graines grasses sont plus offertes; l'huile de colza au comptant sans demande et à terme recherché. Anvers, deux heures. Ardois 22 A.

Londres, 1er mai, 4 heures. — Fête à la bourse point de cote officielle de fonds anglais: A la bourse des fonds étrangers on cote Hollande dette active 2 1/2 p. c. 51 1/8, Id. 5 p. c. 99 7/8, espagnole active au comptant 21 3/8 1/2 et coupon détaché 21, coupons 43, passive 5 1/2, différée 8 3/8 1/4, portugais 5 p. c. 46 1/2 3/4, 3 p. c. 29 1/2.

CHAMBRE DES REPRESENTANTS.

Séance du 3 mai. — M. Liets dépose sur le bureau le rapport sur le projet de loi présenté par M. le ministre de la justice et relatif à la réciprocité en matière de successions avec l'étranger.

La chambre fixe ultérieurement le jour de la discussion.

M. Smiths dépose le rapport sur le projet de loi relatif au rattachement des polaires.

M. le ministre des travaux publics. Je demande qu'on fixe la discussion à samedi. Il a été convenu avec les entrepreneurs que le contrat devrait être ratifié par une des deux chambres avant le 10.

La proposition de M. le ministre est adoptée.

La chambre reprend ensuite la discussion du projet de loi des douanes. Hier il a été décidé que la prohibition sur les draps serait levée au 1er janvier 1839. La discussion s'ouvre sur le montant du droit à imposer à l'entrée.

M. Lardinois. La résolution que vous avez prise dans la séance d'hier ne peut manquer d'avoir un résultat déplorable pour l'industrie drapière; le temps vous en apprendra l'effet. Mon intention avait été de proposer un amendement; mais j'avoue que je n'ai osé prendre sur moi d'en fixer le taux. Je pense cepentant que votre intention n'est pas de sacrifier l'industrie de Verviers. J'espère donc que la résolution que vous allez prendre ne sera que provisoire, que vous me laisserez le temps de consulter mes commettants, et qu'au second vote je pourrai vous faire ma proposition.

M. le ministre des finances. Il est d'abord important de remarquer que si l'on sacrifie l'industrie de Verviers, ce ne sera ni aujourd'hui ni demain, puisque la prohibition ne doit être levée que dans 2 mois.

Quant à la demande d'ajournement que fait M. Lardinois, nous ne pouvons que nous y rallier. D'ici là on pourra avoir de nouveaux renseignements. On peut donc adopter aujourd'hui le chiffre, en déclarant que c'est sans préjudice des amendements qui pourraient être présentés au second vote.

M. Dumouveau. Hier, M. le ministre a parlé de subordonner le droit à la prime d'exportation. Je demanderai au ministre s'il ne fera pas une proposition dans ce but.

M. Verdussen. Je proposerai de rédiger l'art. de la matière suivante: prendre les chiffres du tarif existant et ajouter: draps et casimirs français, le double de ce qui est établi pour les autres pays. Nous aurons ainsi un droit (rotecteur de 12 à 14 p. c. Nous n'aurons pas besoin de cette manière, de parler de la prime ni de déclarer qu'on reviendra à une nouvelle discussion au second vote.

Une longue discussion s'engage sur l'amendement de M. Verdussen et sur la question de savoir si on pourra présenter des amendements au 2e vote.

M. le ministre des finances. Je vais soumettre à la chambre un amendement qui est de nature à la faire sortir de ce long débat et à satisfaire toutes les opinions. Je propose d'adopter les chiffres du tarif et d'ajouter dans la colonne d'observation: « Les droits d'entrée et contre-avant doublés à l'égard des pays où il se paie une prime d'exportation. » Je propose de plus qu'on puisse revenir sur cet amendement au second vote.

M. Verdussen se rallie à l'amendement de M. le ministre.

La chambre adopte la proposition de M. le ministre, en décidant qu'il sera inséré au procès-verbal qu'on pourra faire de nouvelles propositions au second vote.

« Ouvrages de terre. — Porcelaines blanches ou teintées sans dorures; les 100 kil., 25 fr. à l'entrée, 1 fr. à la sortie; idem peintes ou dorées, les 100 kil., 50 fr. à l'entrée, 1 fr. à la sortie.

« Faïences de toute espèce, sans distinctions de provenance: les 100 kil., 10 fr. à l'entrée, 60 c. à la sortie; idem, peintes ou imprimées, les 100 kil., 15 fr. à l'entrée, 60 c. à la sortie.

« Poteries de terre ou de grès de toute espèce: à l'entrée 6 p. c. de la valeur; à la sortie 4 p. c.

« Creusets: à l'entrée, 1 p. c. de la valeur; à la sortie 2 p. c.

La section centrale adopte les droits proposés par le gouvernement, sur les faïences, poteries et creusets; mais sur les porcelaines elle propose de remplacer le droit de 25 fr. par celui de 40 et celui de 50 par celui de 60.

MM. Berger, d'Hoffschmidt et Zoude ont proposé de rédiger ainsi cet article:

— Mais oui, répondis-je, je crois en effet que c'est pour le moment la chose la plus urgente.

— C'est bien; attendez-moi.

— Oh! vous pouvez être tranquille, je ne me sauverai pas.

Lehmann prit le même chemin que j'avais suivi; descendant à travers les rochers avec une agilité merveilleuse, si bien qu'au bout de quelques secondes, il se trouva au bord du talus, le long duquel je me trouvais à glisser.

— Maintenant, me dit-il en me jetant le bout d'une corde, voulez-vous vous débarrasser de votre chamois, qui vous alourdit toujours d'une soixantaine de livres?

— Avec grand plaisir.

— Alors, attachez-lui les pattes à l'extrémité de cette corde, et il va vous montrer le chemin.

En effet, cette opération finie, j'eus le plaisir de voir ma chasse tirée par Lehmann, gagner les régions supérieures, non sans laisser toutefois des fragments de son poil et même de sa chair à toutes les aspérités du roc; cela me fit faire de sérieuses réflexions.

— Lehmann, dis-je.

— Hein? fit le chasseur en mettant la main sur mon chamois.

— Est-ce que vous comptez vous servir pour moi du même procédé que vous venez d'employer à l'égard de cet animal?

— Oh! non, me répondit Lehmann, pour vous ça va être une autre mécanique.

— Bien longue à organiser?

— Cinq minutes.

— Alors, c'est bien; faites, mon ami, faites. — Lehmann s'éloigna et je me mis à me promener en sifflant au fond de mon entonnoir. Au bout de quelques minutes, je levai le nez et je vis personne; alors, je m'assis sur un rocher qui avait sans doute roulé comme moi dans cette espèce de trou, riant moi-même de la position ridicule où je me trouvais; au bout de dix minutes, je trouvai que j'avais assez ri comme cela; et me relevant, j'appelai Lehmann; personne ne me répondit; j'appelai une seconde fois, même silence.

Alors, je l'avoue, une certaine inquiétude me prit; je ne connaissais pas cet homme dont j'avais, avec tant de confiance, fait mon compagnon de chasse. J'étais perdu dans un monde de fond de terre dans un temps indéfini; je levai le nez et je vis personne; alors, je m'assis sur un rocher qui avait sans doute roulé comme moi dans cette espèce de trou, riant moi-même de la position ridicule où je me trouvais; au bout de dix minutes, je trouvai que j'avais assez ri comme cela; et me relevant, j'appelai Lehmann; personne ne me répondit; j'appelai une seconde fois, même silence.

Poterie commune,	fr. 3
Fayence en terre commune,	10
{ blanche,	20
{ décorée,	40
Fayence en terre de pipes,	80
{ blanche,	80
{ décorée,	160
Porcelaine,	160
{ blanche,	80
{ décorée,	160

La section centrale propose de porter les droits suivants :

Poterie, fr. 3
Fayence en terre commune, 10
Fayence en terre de pipes, 80
Porcelaine, 160

M. Dumortier ne trouve pas suffisante la protection fixée dans le projet du gouvernement. En 1834, l'Angleterre a introduit en Belgique 332,000 kil de fayence; en prenant pour base l'assiette, il en résultera, à 8 assiettes par kilo, 2,656,000 assiettes introduites en Belgique. C'est beaucoup trop suivant l'honorable membre; la fabrication de la fayence est une mine d'or pour la Belgique; il faut la protéger. En conséquence, l'honorable membre soutient toutes les propositions de la section centrale, qu'il considère comme extrêmement modérées.

M. Berger déclare maintenir la proposition qu'il a présentée d'accord avec MM. Zoude et d'Hoffschmidt.

M. le ministre de l'intérieur. Je n'ai pas encore eu le temps de lire le dernier rapport de la section centrale, qui n'a été distribué qu'aujourd'hui; si donc je ne prends pas la parole en ce moment, je fais toutes réserves pour le second vote.

M. Dumortier. Je soutiens de nouveau que les chiffres proposés par la section centrale sont extrêmement modérés, et je le prouve par une comparaison entre notre tarif et les tarifs anglais, prussien et français.

M. le ministre des finances. Il me paraît bon de mettre sous les yeux de la chambre le chiffre réel des importations. En 1834 il a été importé en Belgique pour 101,315 fr., il a été exporté pour 20,417.

MM. Dumortier et Dubus. C'est impossible; d'ailleurs les évaluations se font au poids.

M. Dubus. Je demande la parole.

M. le ministre des finances. Vous avez raison pour la perception des droits, l'évaluation est prise au poids; mais ensuite une commission réunit cette première évaluation en une évaluation à la valeur; voulez-vous le double, cependant, j'y consens.

Enfin, messieurs, il est évident et on l'a dit, en ne songeant pas probablement qu'on allait nous fournir un argument: les porcelaines du pays se vendent meilleur marché que les porcelaines étrangères. Cela prouve évidemment que nous soutenons et que nous pouvons soutenir avec avantage la concurrence.

M. Dubus. Il y a une erreur énorme dans les calculs de M. le ministre des finances. Il est entré en Belgique, venant seulement d'Angleterre, 32,000 kilogr.

M. le ministre des finances. L'Angleterre figure pour 97,000 fr. dans le chiffre de 101,315.

M. Dubus. Ainsi voilà 332,000 kilogr., qui ne valent que 97,000 fr., c'est à dire en calculant, ce qui a été vérifié, 8 assiettes par kilogr., trois douzaines d'assiettes au moins pour un franc, et en réalité on les paie quatre francs la douzaine. Il y a donc dans les chiffres de M. le ministre des finances une erreur d'au moins cinq sixièmes.

A la suite d'un débat très confus, auquel prennent part MM. Dumortier, Dubus, Fallon, Coghien, M. le ministre des finances et M. Deraux, l'amendement de MM. Berger, Zoude et d'Hoffschmidt est écarté. La proposition de la section centrale est adoptée à une très-grande majorité.

Pierres. — Ardoises pour toitures, sans distinction d'origine, polies à décrire ou encadrées, les 1,000, 4 francs. La section centrale propose de porter le droit à 5 fr., avec la réserve que cette disposition n'aura d'effet qu'à partir du 1^{er} janvier 1838.

La chambre adopte, après un court débat, le droit d'entrée à 5 fr., le droit de sortie à 20 c., et le délai pour l'exécution de la loi, jusqu'au 1^{er} janvier 1838.

La séance est levée à 4 heures. Vendredi séance à midi.

LIEGE, LE 5 MAI.

En parlant, il y a quelques jours, de la lenteur que l'on apportait à la construction du chemin de fer, dont les travaux préparatoires ne sont pas encore achevés, pour la partie d'Ans à la Meuse, nous citions la partie de Liège à Verviers, comme présentant de grandes difficultés à vaincre, ce qui devait engager l'administration à mettre promptement la main à l'œuvre. Le Nouvelliste de Verviers s'occupe aujourd'hui du même objet, et il assure que les travaux de cette dernière partie du chemin ne commenceront qu'en 1838. Si ce fait est vrai, nous joignons nos regrets à ceux exprimés par notre confrère, car ces retards vraiment déplorables nous priveront encore pour long-temps de cette importante voie de communication.

Il paraît que l'exécution des travaux à faire de Liège à Verviers ne sera pas retardée seulement par les accidens de terrain, mais encore par les oppositions des propriétaires qui seront la plus nombreuses qu'ailleurs; il est donc important d'entrer en arrangement dans le plus bref délai possible, avec ces derniers, et surtout avec les actionnaires de la route de la Vesdre, dont les prétentions peuvent entraver encore long-temps la marche des travaux.

Nous apprenons que le conseil communal dans sa séance de samedi prochain doit s'occuper des différents projets qui lui sont soumis pour le quartier de l'Est (Ostre-Meuse.) D'après l'examen qui en a été fait, il paraîtrait que deux projets ont particulièrement fixé l'attention du conseil.

L'un tendant à transformer en ville nouvelle, une partie de ce quartier, et l'autre à relier directement la communication du nouveau pont de la Boverie à la grande voirie d'Ostre-Meuse et à rectifier l'alignement des rues actuelles. Ce dernier projet nous semble présenter beaucoup d'avantages pour la majeure partie des habitans de ce quartier, et il promet une économie de plusieurs centaines de mille francs.

Madame H. habitant le quartier du Sud de cette ville, avait été mordue par un chien, dans les premiers jours de février dernier; malgré les recherches les plus actives, il fut impossible d'obtenir des renseignements sur l'état du chien: on ne savait ce qu'il était devenu.

Les plaies, qui ne présentaient d'ailleurs aucun caractère particulier, étaient depuis long-temps complètement cicatrisées; Madame H. avait oublié l'accident qui lui était arrivé, lorsque mardi dernier, vers la soirée, elle offrit tout à coup des symptômes qui parurent tellement suspects au médecin, que celui-ci crut devoir prévenir les parens du malheur qui pouvait arriver.

Mardi matin, l'hydrophobie était caractérisée, et malgré le traitement le plus actif, Mad. H., âgée de 43 ans, succomba jeudi à trois heures du matin, au milieu des convulsions les plus horribles.

On nous adresse, sur ce déplorable événement, cette autre version que nous croyons aussi devoir publier:

Au mois de février dernier, un chien d'une taille fort petite, courut les rues et mordit plusieurs personnes, notamment cette malheureuse femme qui est morte la nuit du 3 au 4 courant, à laquelle il fit une blessure au pied gauche; la malade eut l'imagination frappée, et depuis elle fut constamment souffrante; elle contracta une fièvre cérébrale, qui prit un caractère furieux dans la journée d'avant-hier; les soins les plus assidus lui furent administrés par MM. les docteurs Jérôme, Defoix et Villegia, mais ils n'obtinrent aucun succès. On crut qu'elle était atteinte d'hydrophobie et cette idée éloigna bientôt toutes les personnes qui avaient mission de l'assister; la police intervint; elle rechercha des individus qui eussent été taillés à St. Hubert, et elle parvint en effet à découvrir deux de ces personnes qui se dévouèrent avec un courage admirable dans cette fâcheuse circonstance: les nommés Marie Anne Maigret, âgée de 65 ans, veuve de Lambert Lepaire, journalière, domiciliée béguinage St. Christophe, n° 208, et Guillaume Joseph Théodore, âgé de 58 ans, journalier, rue du Gimetière, n° 171, mirent le corset de force à la malade et ne la quittèrent que quand elle eût rendu le dernier soupir.

— Avant-hier, à huit heures du matin, la diligence de Bruxelles a versé dans la rue Table de Pierres; l'essieu s'est brisé, et l'on attribue cet accident à une surcharge sur l'impériale. De dix voyageurs que contenait la voiture, aucun n'a été blessé; ils en ont heureusement été quittes pour la peur.

Le même jour, dans la soirée, un maréchal de logis du 3^e régiment du dépôt d'artillerie, est tombé de cheval au quai St. Léonard; il a été grièvement blessé. On l'a transporté à la fonderie de canons.

Les pluies tombées depuis quelques jours ont déterminé la fonte complète des neiges et provoqué un nouveau débordement de la Meuse. C'est pour la quatrième fois, depuis le commencement de l'hiver, que cette rivière sort de son lit.

— Je crois bien, c'est-à-dire que cela me rend l'homme le plus malheureux qu'il y ait au monde.

— Voulez-vous que je vous en guérisse?

— Vous?

— Oui, moi.

— Certainement que je le veux bien.

— Alors, donnez-moi votre tasse de cuir.

— La voilà. — Lehmann se pencha vers l'un des chamois qui n'était pas encore tout-à-fait mort, et lui ouvrit l'arrière du cou; il le fit saigner dans sa tasse, jusqu'à ce qu'elle fût au trois quarts pleine.

— Buvez cela, me dit-il.

— Du sang! m'écriai-je avec répugnance.

— Oui, du sang de chamois; voyez-vous, c'est le plus sûr remède que vous puissiez trouver.

— Non, merci, dis-je, je ne m'en soucie pas; j'aime mieux garder mes vertiges; d'ailleurs, pour le moment, j'ai plus faim que soif, et si le cœur vous en dit, vous pouvez garder pour vous la boisson.

— Merci, me répondit naïvement Lehmann; je n'en ai pas besoin, et il vida le sang et me rendit ma tasse; puis chargeant sur son dos ses deux chamois, puisque vous avez faim, me dit-il, prenez votre animal, et allons déjeuner. A propos, qu'est-ce que vous avez donc fait de votre fusil?

— Ah! c'est vrai, rependis-je, eh bien, il est là haut, sur l'es planade!

— Ne vous donnez pas la peine, me dit Lehmann, et s'élançant de rochers en rochers, il atteignit la plate-forme, et reparut un instant après avec l'arme qu'il avait retrouvée au milieu du chemin.

Nous nous acheminâmes vers la cabane. Comme me l'avait promis Lehmann, j'y revenais avec un appétit fort distingué; de sorte que, voulant me rendre utile pour activer la besogne, je lui demandai s'il ne pouvait pas m'employer à quelque chose; il me montra alors un fourneau composé de pierres assemblées en rond, et m'invita à faire le feu. Je fus d'abord un peu humilié de ne pas prendre d'autre part à la confection du repas qui s'appréta; mais je pensai que le mieux était d'obéir sans répliquer; il n'y a rien qui avilisse l'homme comme un estomac vide.

Pendant que je m'occupais de ces soins infimes, Lehmann ouvrait un des chamois et en tirait ce que l'on appelle la fressure, c'est-à-dire le morceau le plus délicat, et qui, dans nos chasses au chevreuil des environs de Paris, appartient de droit aux gardes qui nous accompagnent; cinq minutes après, elle bouillait avec assaisonnement

— Un lieutenant du dépôt du 11^e de ligne, ayant sous ses ordres deux sergents, quatre caporaux et un tambour, est parti aujourd'hui de cette ville, chargé de la conduite de 90 permissionnaires de son régiment; ils vont rejoindre les bataillons de guerre qui sont à Diest, Hasselt et le camp de Béverloo.

— Les journaux nous ont appris que le ministre de l'intérieur vient d'envoyer aux gouverneurs des différentes provinces un avis relatif à un cabinet d'armes dont on se propose d'enrichir le Musée de Bruxelles. — Un habitant de Liège, M. Rongé, possède une superbe collection qui à elle seule formerait déjà un fort beau noyau; ce sont des armes de tous les pays et de toutes les époques. Depuis la fronde jusqu'aux fusils des temps modernes, il n'y a dans ce cabinet aucune lacune; M. Rongé ayant plusieurs fois témoigné le désir de se débarrasser de cette collection qui demande beaucoup d'entretien je crois que le gouvernement trouverait chez lui assez de facilités.

Voici les principaux objets sur lesquels notre conseil communal aura à statuer dans la séance de demain 6 mai:

- Rapport de la commission des travaux publics sur les plans des rues à ouvrir au quartier de l'Est.
- Rapport de la commission des beaux arts et du comité d'administration de l'Académie de Peinture, etc., relativement aux observations contre le programme du concours pour la ciselure.
- Résolution à prendre sur la demande de M. Sansé, tendante à obtenir 6000 fr. à titre d'indemnité.
- Réclamation des propriétaires des Augustins sur la décision du conseil relative au pavage et à la construction des égouts sur ce terrain.
- Proposition d'admission gratuite d'élèves au Conservatoire de Musique.
- Rapport de la commission des taxes municipales sur des nominations à diverses places.

La représentation qui devait avoir lieu aujourd'hui au bénéfice de M. Ferdinand est remise à dimanche prochain, pour cause d'indisposition; elle se composera des trois actes de Robert annoncés; mais le dernier acte de Gustave sera remplacé par le 2^{me} acte de Ferdinand-Cortez.

On nous a fait parvenir une réclamation adressée à MM. les membres du conseil de régence, relative à la chaire de ciselure à l'Académie de Peinture. Nous l'insérerons demain.

ANNONCES.

BAL dimanche prochain, chez RASKIN-BIA, au Café des Remparts, derrière le mur des Anglais. 869

UN ÉLÈVE EN PHARMACIE peut se présenter chez N. H. FRAIGNEUX, pharmacien, rue Puits en Sock. 824

M. CRALLE a l'honneur d'informer MM. et Dames amateurs, que les PIANOS DE PAPE qu'il avait annoncés, viennent d'arriver; ils sont à voir tous les jours chez lui, rue du Pot d'Or, n° 696. 854

A LOUER POUR ÊTRE OCCUPÉ ACTUELLEMENT; 1° L'HOTEL DE ST-CLOUD, Avec jardins, écurie et remise, situé à Chaudfontaine. 2° PETITE MAISON DE CAMPAGNE, avec jardin entouré de murs garnis d'arbres à fruits, située à Fléron, 5 minutes de la chaussée. S'adresser à M^e BERTRAND, notaire, à Liège. 844

de beurre, de vin, de poivre et de sel, au-dessus du feu que j'avais fait, et dont l'utilité commençait à me relever moi-même dans mon esprit. Pendant ce temps, Lehmann sortit de la cabane le reste des provisions, et les apporta sur une pelouse d'où l'on dominait la vallée.

— Maintenant, lui dis-je, expliquez-moi un peu comment vous avez fait avec un fusil à un coup pour tuer deux chamois, tandis que moi avec un fusil à deux coups je n'en ai tué qu'un?

— Oh! la chose est bien simple, me répondit Lehmann, lorsque le matin les chamois pâturent, ils placent toujours une sentinelle à cinquante ou soixante pas d'eux, afin de leur donner l'alarme en cas de danger: Or, vous savez que ce qui effraie le moins le chamois, c'est le bruit d'une arme à feu qu'ils confondent avec celui du tonnerre et des avalanches: j'ai tiré d'abord sur la sentinelle, qui est tombée sans donner l'alarme, et ensuite rechargeant mon arme sur le corps d'armée, qui avait bien levé la tête à mon premier coup, mais ne s'en était pas autrement inquiété, ce ne fut qu'au second, et en voyant tomber un de leurs camarades à côté d'eux, que les chamois ont pris la fuite et que, voyant qu'ils se dirigeaient de votre côté, je vous ai fait signe de vous apprêter à les bien recevoir: ce que vous avez fait, au reste; il n'y a pas à se plaindre pour un début.

— Dites donc, si au lieu de me faire des compliments, vous alliez voir si la chose est cuite, hein? j'y serais bien autrement sensible, parole d'honneur.

— Mais, vous avez donc bien faim, me dit Lehmann?

— Je meurs d'inanition.

— Mangez, en attendant, un morceau de pain et de fromage.

— Merci, je suis trop gourmand pour cela.

Lehmann, voyant qu'il y avait urgence, se leva et revint avec la casserolle.

Alors commença un de ces déjeuners mémorables dont on se souvient toutes les fois qu'on a faim, et qui fut pour moi le pendant de celui du chasseur d'abeilles et de Bas-de-Cuir, lorsque, dans un coin de la prairie, ils mangèrent la fameuse bosse de bizon que vous savez.

Deux heures après, nous rentrions à Glaris, portant nos trois chamois sur nos épaules. Lehmann m'avait fait prendre ce chemin sous prétexte de retenir un guide pour le lendemain; mais, en réalité, pour satisfaire ma vanité de chasseur.

Je ne sais vraiment pas si je ne lui suis pas plus gré de cette attention que de m'avoir tiré de mon trou.

mais les idées vous viennent en harmonie avec la situation où nous nous trouvons, et la mienne ne cessait d'être ridicule que pour devenir terrible.

Cependant je résolus de ne point rester ainsi dans mon trou sans faire au moins quelques efforts pour en sortir; je cherchai un endroit où quelques aspérités plus saillantes me permirent d'appuyer mes pieds et mes mains, et je commençai à tenter l'escalade; mais je ne tardai pas à me convaincre qu'elle était impossible, deux fois je parvins à une hauteur de trois ou quatre pieds, mais arrivés là, je redescendis au fond de mon ravin, au grand détriment de mes mains et de mes genoux. Je n'en commençais pas moins une troisième tentative, lorsque j'entendis une voix qui me dit:

— Si vous voulez remonter comme cela, dé faites vos souliers au moins.

Je me retournai, c'était Lehmann. Je pensai au ridicule qu'il y aurait à moi de lui laisser soupçonner les craintes que j'avais eues, et je lui répondis d'un air détaché que comme il avait tardé, j'essayais, en attendant, afin de voir comment je m'en serais tiré si je n'avais pas pu compter sur son secours.

— Ce n'est pas ma faute, reprit Lehmann, il m'a fallu faire un quart de lieue pour trouver un sapin comme j'en cherchais un pour vous hisser; mais enfin voici mon affaire: je m'en vais vous descendre la mécanique; vous vous mettez à cheval sur une des branches, et je vous tirerai à moi avec la corde. Voilà tout.

En effet, comme on voit, le moyen était on ne peut plus simple: deux bâtons liés en travers faisaient une base qui empêchait ce sapin de tourner; j'enfourchai ma monture, j'empoignais la branche de mes deux mains, comme fait un mauvais cavalier qui s'accroche au pommeau de sa selle, et au mot allez, je commençai à monter à reculons, par un mouvement tout à fait doux et régulier; au bout de quelques secondes le mouvement s'arrêta, j'étais assis sur la pelouse, je me retournai, et je vis à quinze pas de moi Lehmann tenant encore l'autre extrémité de la corde à l'aide de laquelle il m'avait ramené dans les hauts lieux.

— Eh bien! me dit-il, voilà encore une nouvelle manière de voyager que vous ne connaissiez probablement pas?

— Ma foi, non, répondis-je, et je vous avoue que je ne me sens pas toujours un guide aussi brave et aussi fidèle que vous.

Lehmann me regarda un instant, mais évidemment sans comprendre ce que je voulais lui dire, puis ne voyant sans doute pas se donner la peine de chercher plus long-temps l'intention de cette phrase qui lui paraissait obscure.

— Maintenant, me dit-il, ne vous êtes-vous pas plaint d'avoir des vertiges.

